

## Négociation grille salariale des IEG

### Séance du 9 avril : pas d'avancées sur le fond !

#### 👉 Les employeurs veulent toujours casser la grille

La grille proposée comporte environ 2000 coefficients de rémunération : 1500 pour les collèges exécution, maîtrise et cadre (63 NR actuellement de 50 à 370) et plus de 450 pour les « cadres supérieurs » (versus 15 lettres de CA à KB).

Leur objectif est que la rémunération devienne taboue et que chacun soit seul face à son hiérarchique.

Cette grille sera illisible et empêchera de se situer et se comparer. Comment continuer à informer les agents sur les déroulés de carrière, éviter l'arbitraire, faire appliquer nos droits, identifier les discriminations etc. sans repères collectifs ?!

#### 👉 Revalorisation & avancement

Une nouvelle proposition est faite d'une revalorisation de la grille de 1,5%, étalée dans le temps : +0,5% en 3 fois les 1<sup>er</sup> juillet 2027, 2028, 2029. Les employeurs espèrent que ça sera suffisant pour faire passer la pilule...

Les avancements restent eux à 2% (mini.) au lieu de 2,3% en moyenne aujourd'hui.

#### 👉 Ancienneté

À la suite des débats, il y a un changement sur les taux des échelons 2, 3 et 4. Ça permet un petit effet « boost » en début de carrière mais par un système de vases communicants. Il n'y a donc pas d'augmentation sur toute la carrière.

Échelons	ECH1	ECH 2	ECH 3	ECH 4	ECH 5	ECH 6	ECH 7	ECH 8	ECH 9	ECH10	ECH11	ECH12
Années	0	3	6	9,5	13	17	21	25	29	33	37	41
Coefficient de majoration actuels	1,09	1,112	1,113	1,15	1,18	1,22	1,26	1,3	1,315	1,33	1,345	1,36
Nouveaux coefficient de majoration	1	1,02	1,037	1,055	1,083	1,119	1,156	1,193	1,206	1,22	1,234	1,248
Evolution entre 2 coefficients		2%	1,60%	1,80%	2,70%	3,30%	3,30%	3,20%	1,10%	1,20%	1,10%	1,10%
		évolution durant la négociation										

**Pour la CGT, le projet reste inacceptable. Nous appelons à la mobilisation pour la dernière séance le 28 avril. Ne laissons pas les employeurs détruire la grille salariale des IEG !**

Le 10 avril 2026